ORAISON FUNEBRE DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'HOMMAGES A LA PRESIDENTE JEANNE-AGNES AYADOKOUN

Porto-Novo, siège de la Cour suprême, le jeudi 23 juin 2022

Un coup de tonnerre dans un ciel sans nuage a retenti jusqu'aux tréfonds de nos âmes ce funeste jeudi du 9 juin 2022.

Tel un éclair sauvage qui zèbre un ciel serein, la nouvelle du décès de madame Jeanne-Agnès AYADOKOUN épouse BONOU a inondé tous les réseaux sociaux.

Et m'essayant à imiter du mieux que je peux avec mon accent approximatif notre chère dada qui savait sublimer les belles tournures idiomatiques de sa langue maternelle le Fongbé je m'exclame :

ZAN KOU DO KE ZE !
AHWLI HO MÊ BI !
Dada, Nin gbon ?
Nin ka gbon ?

Tout au long de mon parcours professionnel, j'ai eu, à différents postes de responsabilités, à prononcer, au nom de la Cour suprême, des oraisons funèbres à l'occasion de cérémonies du genre de celles qui nous réunit en ces instants.

Mais l'exercice de ce matin, le devoir qui m'incombe ce matin se révèle bien plus pénible pour moi. Et il est bien difficile.

Je vais cependant m'y atteler.

Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle ;

Madame le Président de la Cour des comptes ;

Madame la Présidente de la Haute Cour de justice ;

Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la justice et de la législation ;

Monsieur le Procureur Général près la Cour suprême ;

Mesdames et messieurs les membres de ladite Cour ;

Mesdames et messieurs les Magistrats honoraires ;

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'AMAREB ;

Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;

Monsieur le Président de l'Union nationale des Magistrats du Bénin (UNAMAB) ;

Mesdames et messieurs les Magistrats des Cours et Tribunaux de la République ;

Monsieur l'Inspecteur Général des Services Judicaires ;

Madame la Présidente de l'Association des Femmes Juges du Bénin ;

Mesdames et messieurs les auxiliaires de justice, toutes catégories confondues ;

Distinguées personnalités ici présentes ;

Chers parents éplorés ;

Chers amis de la grande famille AYADOKOUN ;

Mesdames et messieurs ;

Je voudrais au nom du Procureur Général, des membres de la Cour et en mon nom propre vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie d'hommages qui, vous en convenez, s'est incrustée de force dans notre agenda en raison du caractère bien de force majeure du douloureux évènement qui l'aura engendrée.

Merci à vous tous d'être là, merci d'avoir accepté de vous associer aussi étroitement aux derniers hommages que le bureau de la Cour suprême a décidé de rendre à celle que vous connaissez tous, celle qui aura été une icône de la magistrature béninoise et qui a écrit bien de pages glorieuses de l'histoire récente de la Cour suprême de notre pays, celle qui a posé de précieuses pierres dans la consolidation de l'édifice de la juridiction nationale de cassation, la seule, dans la pratique, à ce jour, la chambre judiciaire de la haute juridiction.

Nous vous savons gré, mesdames et messieurs de votre présence si réconfortante, ce matin au siège de notre Cour.

Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la République ;

Distingués personnalités ici présentes ;

Très chers collègues ;

Mesdames et messieurs.

La magistrature béninoise inconsolable pleure depuis deux semaines l'un de ses membres qui a toujours fait sa fierté.

Pour ceux qui en doutent encore, Jeanne-Agnès AYADOKOUN a tiré sa révérence. Cette femme qui a voué exclusivement sa vie à son métier de juge, que dis-je, à sa vocation sacerdotale de juge qu'elle n'a cessé de servir et de défendre contre vents et marées nous a quittés, bien trop tôt même si Albert Einstein nous rappelle qu'il ne faut jamais tout conjuguer au futur, il vient des fois bien assez tôt.

Qui est donc le magistrat que nous pleurons ?

Née à Cotonou le 13 mai 1954, Jeanne-Agnès AYADOKOUN a connu un brillant parcours académique. Diplômée de l'Ecole de magistrature, elle est également titulaire d'un Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en droit de la personne humaine et démocratie de la Chaire Unesco à l'Université d'Abomey-Calavi.

Sa carrière, nous en convenons tous est digne d'éloges.

Son parcours professionnel l'a conduite successivement dans les fonctions de juge au tribunal, de juge d'instruction, de chef de juridiction, de conseiller à la Cour d'appel. Ce brillant parcours a été couronné par sa nomination comme conseiller à la Cour suprême où a elle a été admise à faire valoir ses droits à la retraite avec la qualité de présidente de section à la Chambre judiciaire.

La République a salué ce cycle de vie professionnel en l'honorant du titre de présidente de section honoraire de la Cour suprême par le décret n° 2016 -092 du 10 mars 2016.

Le Gouvernement de la République a également entendu continuer de bénéficier de la richesse de son expérience en la nommant le 21 févier 2018, dans les fonctions d'inspecteur des services judiciaires qu'elle a exercées jusqu'à son dernier souffle de vie.

Hélas ! mille fois hélas ! La grande faucheuse arrache définitivement à notre affection, une magistrate méthodique, sobre, discrète, rigoureuse et bienveillante.

Elle savait donner du relief à la pratique judiciaire. Je dirais mieux, elle donnait de la majesté à la fonction de juge tant par sa prestance naturelle que par sa solide connaissance des arcanes judiciaires.

Madame Jeanne-Agnès AYADOKOUN est de la race de ces magistrats qui ont de la tenue et de la retenue, car consciente des règles d'éthique de sa profession et de la gravité des charges qui incombent à tout animateur de ce service public éminent qu'est la justice.

Comment ne pas rattacher à la vie de Madame Jeanne-Agnès AYADOKOUN ces deux qualités caractéristiques des grands citoyens de la Rome antique : la DIGNITAS et la GRAVITAS : la dignité et la gravité qui témoignent de la responsabilité et de l'engagement dans l'action ?

Ce modèle de réussite professionnelle mérite de constituer un exemple pour la jeune génération de magistrats.

Mesdames et messieurs ;

Son amour pour ce corps d'élite qu'est la magistrature l'amènera à se faire élire au sein du bureau de l'Union Nationale des Magistrats (UNAMAB). Nous avons été membres, elle et moi, du premier bureau de l'Union au lendemain de la Conférence des Forces Vives de la Nation, bureau présidé par le Président William Alyko.

Elle sera ensuite membre comme chargée de la formation professionnelle dans les deux bureaux successifs présidés par le magistrat Onésime Gérard MADODE.

Elle nous aura enseigné dans son militantisme syndical, le courage, la finesse, la dextérité, le savoir parler.

Je la revois aux audiences du bureau de l'Union avec l'ancien Président de la République, Monsieur Nicéphore Dieudonné SOGLO, avec la flamme dans les yeux articuler à haute et intelligible voie sa vision de la place de la Justice dans la cité et de ce qu'elle représente pour l'Etat de droit.

L'indépendance du pouvoir judiciaire était pour elle au-dessus de toute transaction.

Le Procureur Général près la Cour suprême mieux que moi rendra compte de son action dans la formation des magistrats de la République.

Je sais que chacun de nous ici qui l'avons connue et aimée, gardera de manière vive dans sa mémoire, la sérénité de tous les instants que dégage Jeanne-Agnès AYADOKOUN de même que le respect et l'affection qu'elle suscite naturellement. Elle nous quitte définitivement parce qu'elle est tombée les armes à la main, entièrement dévouée au service de l'Etat et de la magistrature.

Sa fidélité inébranlable à son serment, sa stature et son engagement qui font de cette amazone des temps modernes, une référence vont nous manquer pour toujours. Mais elle part après avoir accompli loyalement sa mission et donné une nouvelle fois du sens aux propos d'Abraham Lincoln ***« Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie. C'est la vie qu'il y a eu dans les années. »***

Son séjour à la Cour suprême, outre sa technicité reconnue de tous, aura été marqué par la dynamisation du collectif des magistrats de la Cour suprême qu'elle aura présidé avec beaucoup de succès. De même, elle présidera à la grande satisfaction du personnel la mutuelle de solidarité de

la Cour. En sa mémoire j'entends raviver cette amicale d'assistance fraternelle qui tisse des liens au-delà des relations strictement professionnelles.

Distinguées invitées ;

Mesdames et messieurs ;

Je pleure personnellement une aînée une « dada » bien aimée. Un conseiller fidèle dont les avis toujours éclairés me manqueront énormément. Je me console cependant avec la ferme conviction que de là-haut elle continuera de guider nos pas dans la conduite de la maison cour suprême.

Elle n'est pas morte puisqu'elle nous a toujours enseigné : ***« Quand une âme s'est éteinte en ce bas monde, c'est qu'elle brille dans un autre, fait de beauté et de paix ».***

A son époux, notre cher ami maître Robert BONOU, à ses enfants, Armelle, Rolland, Gildas, Chimène, Orlane, à ses petits-fils, à ses parents, à sa chère maman, mémé Léonie et à ses amis qui sont dans la douleur, la Cour suprême, par ma voix, présente ses condoléances les plus attristées. Nous les assurons de notre amitié, de notre sympathie et de notre solidarité.

A toi chère présidente,

Chère DADA.

Quelle âme magnifique que la tienne !

A l'instar du Juste des Saintes Ecritures, tu ne meurs pas tout entier, tu laisses derrière toi, la trace de tes vertus. Ton exemple continuera d'être

une source d'inspiration pour nous que tu laisses dans cette « LACRIMARUM Valle », cette vallée de larmes.

Qu'il plaise au Très-Haut, que tu as servi et loué toute ta vie durant, dans son infinie miséricorde, t'accueillir dans sa félicité éternelle et que du ciel, tu intercèdes pour la grandeur, le rayonnement et le prestige de la justice béninoise en général et de la Cour suprême en particulier.

Comme l'académicien de vénérée mémoire, Jean d'OMERSON, nous savons qu'il y a quelque chose de plus fort que la mort. C'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

DADA

Tu seras à jamais présente dans nos cœurs.

Vas !

Repose !

Et dors en Paix !

Victor Dassi ADOSSOU